

V.2 Règlement tarifaire pour les certifications des sites 2000 watts

Adopté par l'« OFEN / Section Bâtiments » et le « OStG site 2000 watts », en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2019:

Frais pour la certification « Site 2000 watts »

Pour les premières certifications de sites 2000 watts:

(première demande du certificat « Site 2000 watts »)

- CHF 9 000, TVA comprise, pour les sites dont la surface de plancher est inférieure à 100 000 m²
- CHF 12 000, TVA comprise, pour les sites dont la surface de plancher est supérieure à 100 000 m²

Pour les recertifications de sites 2000 watts:

(demande de renouvellement du certificat « Site 2000 watts »)

- CHF 7 500, TVA comprise, pour les sites dont la surface de plancher est inférieure à 100 000 m²
- CHF 9 000, TVA comprise, pour les sites dont la surface de plancher est supérieure à 100 000 m²

Le certificat « Site 2000 watts » doit être renouvelé

- tous les 2 ans pour les projets de construction en **développement**;
- tous les 4 ans pour les sites en **exploitation**;
- tous les 4 ans pour les sites en **transformation**.

Un changement de forme (p. ex. de développement à exploitation) équivaut à une première certification.

Les frais sont dus après la séance d'audit et sont facturés par l'« office de certification Site 2000 watts » c/o Association Cité de l'énergie. L'obtention de la certification n'est pas une condition préalable.

Facultatif:

Assurance qualité des justificatifs quantitatifs pour les bâtiments individuels (Voie SIA vers l'efficacité énergétique 2017 + QA)

L'assurance qualité des justificatifs correspondant à La Voie SIA vers l'efficacité énergétique (SIA2040) peut être entreprise, sur demande, par l'office de certification. Le résultat de cette procédure doit déjà être disponible pour la demande de certification. Justificatif par bâtiment

- CHF 2 500, TVA comprise

Prestations en lien avec le label « Site 2000 watts »

Les organismes responsables distingués par le label bénéficient des prestations suivantes:

Par le biais du certificat « Site 2000 watts »

- La confirmation que le projet est planifié / développé / exploité conformément aux objectifs de la société à 2000 watts, qui comprennent entre autres:
 - « Dépenses d'énergie primaire » correspondant à la courbe de décroissance de la société à 2000 watts.
 - « Objectifs d'efficacité en termes d'énergie finale » correspondant à la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération.
 - « Emissions de CO₂ » conformément à l'accord international de Paris sur le climat et à la courbe de décroissance de la société à 2000 watts.

- Assurance qualité des justificatifs quantitatifs en vue de respecter les exigences du Manuel relatif au certificat pour les Sites 2000 watts, sur le modèle de La Voie SIA vers l'efficacité énergétique (SIA 2040)

- Assurance qualité de l'évaluation qualitative en vue de respecter les exigences minimales en lien avec les éléments suivants:
 - Gestion > organisation efficace de l'organisme responsable du site.
 - Communication, coopération, participation > communication continue, transparente et mutuelle entre tous les participants.
 - Utilisation du site et urbanisme > intégration du site dans l'espace fonctionnel local.
 - Approvisionnement & élimination > énergie issue de sources locales et renouvelables.
 - Bâtiments > biens immobiliers efficaces sur le plan énergétique.
 - Mobilité > mesures en faveur de la mobilité douce et de la mobilité électrique.

Par le biais du conseiller Site 2000 watts

- Un accompagnement individuel par un conseiller Site 2000 watts accrédité correspondant à au moins 2 jours de travail par année (hormis au cours de l'année de la première certification resp. de la recertification).

Les coûts pour ces prestations sont pris en charge par l'OFEN. Ainsi, pour l'organisme responsable du site, les prestations sont incluses dans l'obtention du label.

Par le biais de la communication

- Cérémonie officielle et remise du label lors de la Journée de l'énergie de « SuisseEnergie pour les communes » (ECH pour les communes). La participation à la Journée de l'énergie va de pair avec une présence médiatique et permet le réseautage.
- Soutien du service de communication ECH pour les communes si l'organisme responsable du site souhaite organiser une remise du certificat sur place.
- Présence du projet sur le site Internet www.2000watt.swiss et sur le géoportail de la Confédération www.map.geo.admin.ch
- Obtention d'une fiche d'information individuelle et de son propre logo (Site 2000 watts – site modèle).